



Philip Morris condamné à 79.5 millions d'euros

Rubrique : actualités - Date : lundi 6 février 2006

L'AFP rapporte que la cour suprême de l'Oregon a confirmé la décision de justice dans l'affaire Williams-Branch, condamnant Philip Morris à verser 79,5 millions de dollars de compensations à la famille d'un fumeur décédé. Le fabricant de tabac américain a jugé le montant « excessif », et va demander un réexamen de l'affaire à la Cour Suprême.